



Generali - Encaissement Recouvrement
75456 Paris Cedex 09

Votre Agent Général :
SARL SUD-OUEST ASSURANCES & PATRIM
20 RUE DE LA LEGION D HONNEUR
46000 CAHORS
Tél. : 05 65 35 70 42
E-mail : cahors@agence.generali.fr
N° ORIAS : 19008811

Code portefeuille n° 058 254
Référence client n° 088 707 809
Votre assurance automobile L'AUTO
GENERALI n° AT 622 237 -
PEUGEOT DS-932-YW BONUS
50%
En cas de sinistre, contacter le
0158385900

LA POSTE

86503166677532
12795_000000000000_G4_17.3_16529008_100035_■



SD : 86503166677532M



CSP46
48 RUE DU PRESIDENT WILSON
46000 CAHORS



Votre avis d'échéance pour la période du 1er août 2025 au
31 juillet 2026

Paris, le 29 juin 2025

Madame, Monsieur,

A effet du 1er août 2025, votre cotisation mensuelle est de 107,31 euros TTC selon les taxes en vigueur actuellement. Cette cotisation sera prélevée automatiquement sur votre compte bancaire.

Vous retrouvez les conditions contractuelles mises à jour au verso.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

SARL SUD-OUEST ASSURANCES & PATRIM

Votre calendrier des prélèvements

Sur le compte

Banque : BNPPARBCAHORS
Code banque : 30004
Code guichet : 00175
Compte : 00010177227

Date de prélèvement	Montant prélevé en Euro
05/08/2025	107,31 €
05/09/2025	107,31 €
05/10/2025	107,31 €
05/11/2025	107,31 €
05/12/2025	107,31 €
05/01/2026	107,31 €
05/02/2026	107,31 €
05/03/2026	107,31 €
05/04/2026	107,31 €
05/05/2026	107,31 €
05/06/2026	107,31 €
05/07/2026	107,31 €

1 / 2

Votre cotisation (anniversaire du contrat le 1er août)

Votre assurance automobile L'AUTO GENERALI n°AT 622 237

Période du 1er août 2025 au 31 juillet 2026 par mois réglé.

Véhicule PEUGEOT immatriculé DS-932-YW avec un BONUS 50 %

Generali :

Cotisation de référence soumise au coefficient de réduction/majoration

143,98 € HT

Cotisation après application du coefficient de réduction/majoration

71,99 € HT dont catastrophes naturelles 0,62 €

Cotisation non soumise au coefficient de réduction/majoration

5,62 € HT

Frais et taxes

20,01 € dont contribution solidarité victimes terrorisme infractions 0,54 €

Europ Assistance :

Cotisation nette soumise à TVA

8,07 € HT

TVA à 20,00 %

1,62 €

Total TTC

107,31 €

Vos franchises

Nous vous indiquons les franchises qui s'appliqueront en cas de sinistre :

vol, vol éléments extérieurs, vandalisme, incendie, dommages tous accidents	486 €
Garantie bris de glace :	
• en cas de remplacement	91 €
• en cas de réparation	15 €

Informations complémentaires

DISPOSITIF A TOUT PREVENTION : Un programme qui permet de récompenser votre bonne conduite dès 3 ans d'assurance sans sinistre. En cas de sinistre, vous bénéficiez automatiquement d'une réduction de vos franchises vol, incendie, dommages tous accidents.

CATASTROPHES NATURELLES : Le régime légal des catastrophes naturelles prévoit l'application d'une franchise de 380 euros par véhicule endommagé. Si le véhicule est à usage professionnel et que le contrat prévoit une franchise supérieure, celle-ci s'applique.

CONTRAT RESILIE : Le présent avis et tout encaissement ne sauraient valoir renonciation de l'assureur à se prévaloir d'une résiliation. Toute renonciation à une résiliation (acquise ou non) et toute remise en vigueur éventuelle du contrat restent subordonnées à l'accord exprès de l'assureur.

DONNEES PERSONNELLES : Retrouvez toutes les informations sur le traitement de vos données personnelles dans la rubrique « VOS DONNEES PERSONNELLES » du site <http://www.generali.fr> ou sur simple demande à l'adresse suivante : GENERALI - Conformité - DPO - TSA 70100 75309 Paris Cedex 09. Les informations sur le traitement de vos données personnelles peuvent être amenées à évoluer en fonction notamment des changements de la réglementation nationale et/ou européenne sur la protection des données. Nous vous invitons à les consulter régulièrement.

VOS JUSTIFICATIFS AUTOMOBILE : Votre mémo et votre carte internationale d'assurance sont disponibles dans votre espace client. Vous pouvez également les demander à votre interlocuteur d'assurance habituel.

EUROP ASSISTANCE : SA au capital de 48 123 637 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, RCS Nanterre 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will - 75009 PARIS n° TVA : FR 8245136640500012.

« La cotisation émise lors du renouvellement de votre contrat à son échéance anniversaire en 2025 tient compte de l'augmentation de la prime additionnelle catastrophes naturelles prévue par l'arrêté du 22 décembre 2023, à effet du 1er janvier 2025. Pour en savoir plus sur cette augmentation, rendez-vous sur le site Generali.fr, rubrique "Actualités", mot clé "catastrophes naturelles". »